

Riviera-Chablais



Le nouveau puits de dévalage de 286 mètres de profondeur (au centre) vise à limiter les nuisances. Il permet aux roches de ne plus rouler le long de la paroi: elles sont poussées dans cette cheminée large de 3,7 m de diamètre et s'accumulent sur la hauteur du puits. Un tunnel permet ensuite à la roche d'être évacuée. DR

Arvel puisera son avenir au cœur de la montagne

Villeneuve
Alors que le puits visant à limiter les nuisances vient d'être inauguré, les carrières imaginent un nouveau mode d'extraction

David Genillard

Le week-end dernier, le groupe Colas Suisse, propriétaire des carrières d'Arvel à Villeneuve, a ouvert les portes du site au public. Le clou de la visite était évidemment le nouveau puits de dévalage de 286 m et le tunnel attendant de 300 m. Ces deux ouvrages permettent désormais d'acheminer les matériaux extraits en surface vers la plaine en limitant les nuisances pour les voisins du site. 80% des matériaux tirés des monts d'Arvel transitent à l'heure actuelle par ce canal; la totalité dès l'année prochaine.

«Jusqu'à 450 000 tonnes de roche étaient extraites annuellement à Villeneuve», signale Xavier Pichon, directeur de Carrières d'Arvel SA, qui exploite le site depuis 1905. Nous avons dû réduire ce volume de 30% mais l'objectif est de retrouver à terme notre pleine

capacité.» Opérationnelles depuis le début de l'année, ces infrastructures font suite à un bras de fer de près de vingt ans entre les carrières et l'association SOS Arvel. Celle-ci s'était constituée en 2001 pour défendre le paysage, mais surtout les riverains, régulièrement saupoudrés par la poussière soulevée lors des minages. Ce combat avait abouti le 25 juin 2014 à la signature d'une convention avec Carrières d'Arvel SA, fixant notamment les modalités de remise en état du site.

Situation «supportable»

Vendredi, au moment d'inaugurer officiellement ces outils, le syndicat de Villeneuve Corinne Ingold a souligné l'importance du chantier, «dont tout le monde sort gagnant: les emplois de 30 à 40 personnes ont pu être maintenus et les nuisances ont été considérablement réduites». Xavier Pichon relève également l'important travail effectué pour stabiliser le site et le renaturer. Pour mémoire, 20 000 m³ de matériaux avaient dégringolé de la carrière du Châble-du-Midi en 2008.

Voisin des carrières et membre de SOS Arvel, Alexandre Pastore se montre moins dithyrambique, constatant que, depuis la mise en service du puits, la situation est «revenue supportable». L'association n'entend pas rendre les ar-



«La réflexion porte sur une exploitation durant 25 ans, pouvant être prolongée de 25 années supplémentaires»

Xavier Pichon
Directeur des carrières d'Arvel

mes pour autant: «Dans un premier temps, nous allons suivre de près la renaturation du site. Et nous allons être attentifs à la future mise à l'enquête, qui portera sur l'exploitation en sous-sol du site.»

Calcaire de très haute qualité

Car pour continuer à exister, les carrières d'Arvel devront repenser leur fonctionnement au-delà de 2024. L'extraction de ce calcaire siliceux de très haute qualité, utilisé vraisemblablement depuis l'antiquité, convoité par les CFF pour servir de ballast, par la Confédération et les cantons pour la confection d'enrobés routiers, devra se poursuivre au cœur de la montagne. L'avant-projet technique a été bouclé, indique Xavier Pichon. «La réflexion porte sur une exploitation durant 25 ans, pouvant être prolongée de 25 années supplémentaires.»

Reste à savoir si cette méthode de travail, plus coûteuse, sera économiquement viable pour l'entreprise. «Les études financières vont démarrer incessamment, ajoute le directeur. L'idée étant de finaliser un business plan d'ici à l'été prochain.» La possibilité de voir disparaître ces carrières, reconnues d'importance nationale dans l'approvisionnement du pays par la Confédération, «reste une préoccupation», confie Xavier Pichon.

À Vevey, la gauche de la gauche lance un journal

Presse

Le parti Décroissance-Alternatives lance «da.», média papier aperiodique, thématique et à prix libre

Pas un blog ou une newsletter, un journal papier. À l'ère du tout numérique, quelque 12 000 ménages veveysans ont vu atterrir un petit nouveau tout en cellulose dans leur boîte aux lettres vendredi dernier. Son nom? «da.». Soit les initiales du parti Décroissance-Alternatives, à l'origine de ce journal d'opinion. Et parce que «ça signifie oui en russe. Avouez que, pour des personnes que l'on qualifie à tort et à travers de Neinsager et à qui l'on aurait conseillé il n'y a pas si longtemps d'aller voir à Moscou», c'est cocasse», lit-on dans la deuxième des seize pages de ce premier numéro. Chroniques, témoignages et articles «urbanotopiques» s'y succèdent. Objectif: «Faire connaître nos idées et nos projets pour la région, susciter le débat citoyen et redonner du sens au mot politique.»

Le choix du support papier se veut un pied de nez au tout numérique et «aux débats limités tour-

nant en boucle sur internet et les réseaux sociaux», explique Yvan Luccarini, conseiller communal et député Décroissance-Alternatives. Le journal complète les publications du site web et de la page Facebook du parti, et sera mis en ligne sur ces mêmes plateformes.

Aucune périodicité précise n'est prévue. Décroissance-Alternatives a déjà recouru à une publication, mais lors de contextes particuliers, notamment électoraux. L'agenda politique ainsi que les idées et la motivation de ses rédacteurs «éconoclastes» détermineront le nombre de parutions.

Publié aux frais de la formation d'extrême gauche, «da.» sera vendu à prix libre, soit au bon gré des lecteurs, qui recevront un bulletin de versement. Chaque numéro portera sur une thématique. Le premier traite de l'urbanisme en ville de Vevey. **K.D.M.**



Le premier numéro de «da.» est arrivé dans les boîtes aux lettres veveysannes vendredi dernier.

Une cordée valaisanne fêtera le vin à Vevey

Fête des Vignerons
Premier canton viticole en Suisse, le Vieux-Pays enverra une importante délégation, le 26 juillet

«Le monde s'incline devant le vin vaudois, selon la formule de l'ancien président de l'Office des vins vaudois. Nous verrons qui s'inclinera le premier le 26 juillet prochain!» Lundi, à la Foire du Valais, à Martigny, Christophe Darbellay a pris rendez-vous avec la Fête des Vignerons. Le premier canton viticole du pays promet d'envoyer une belle délégation à Vevey lors de la Journée cantonale valaisanne. «C'est l'une des grandes nouveautés du raout bachique: «Chaque canton aura sa journée. Tous ont été invités et tous ont répondu présent, à notre plus grande satisfaction», a relevé Frédéric Hohl, directeur exécutif de la Fête des Vignerons, sur le stand que la manifestation occupe à la Foire du Valais.

Le dispositif déployé au CERM de Martigny est important, et pour cause: les Valaisans font résolument partie du public cible de la Fête. «Nous ne disposons pas de statistiques des éditions précé-

dentes. Mais sur les préventes actuelles, Valaisans et Genevois «se tirent la bourre» pour la 3e place, derrière les Vaudois et les Fribourgeois», note Frédéric Hohl. 1000 billets ont été réservés et seront vendus durant la foire.

Soucieux de mettre en avant son terroir, ses traditions, son art folklorique ou moderne, mais surtout ses montagnes, le Valais enverra une cordée en guise de délégation à Vevey, révèle Damian Constantin, directeur de Valais/Wallis Promotion. Le tout sera orchestré par le metteur en scène Stefan Hort.

À tout juste 22 ans, la vigneronne Line Dorsaz aura l'honneur de porter l'étendard aux 13 étoiles. «Les mesures du costume sont prises, je me réjouis de le découvrir!» Et de découvrir les crus vaudois, si souvent raillés par nos voisins? «Vaudois et Valaisans se lancent parfois des piques, mais les vins vaudois sont de belle qualité. On a généralement du plaisir à échanger entre producteurs. Ce que la Fête des Vignerons permettra justement», sourit la future banneresse. La jeune femme logera durant toute la manifestation dans une famille de vignerons de Lavaux. **D.G.**

Les élus trancheront sur une fermeture à 18 h le samedi

Vevey

La demande récurrente des commerçants, grandes surfaces en tête, fait l'objet d'un préavis municipal. «Irresponsable sans CCT au préalable», clame Unia

L'une des plus grandes frustrations des commerçants veveysans pourrait trouver un début de solution dès cet automne. La Municipalité met en effet sur la table du Conseil communal une modification du règlement sur les horaires des magasins en proposant 18 h le samedi, contre 17 h actuellement.

Le Conseil communal sera appelé à approuver ou non le nouvel horaire le 11 novembre.

L'Association des commerçants veveysans et la Société industrielle et commerciale (SIC) – qui représente les grandes surfaces à l'origine de la demande – applaudissent des deux mains. Elles dénoncent depuis plusieurs années «une inégalité de traitement» par rapport à certaines communes voisines et du canton. Blonay, notamment, pratique l'horaire de 18 h le samedi. Sans parler de celui de 19 h en semaine à Blonay encore, La Tour-de-Peilz ou Montreux (18 h 30 à Vevey). Un

autre combat à venir, promet le SIC.

Pour l'heure, la Municipalité fait un premier pas le samedi, non sans «compensations», selon le municipal Étienne Rivier: ouverture des commerces alimentaires à 8 h au lieu de 7 h 30 et 9 h au lieu de 8 h pour les autres. En d'autres termes, on ferme plus tard, mais on ouvre plus tard.

Une troisième compensation était prévue: un congé à partir de 17 h ou une arrivée à 10 h un soir ou matin de la semaine suivante. La Commune dit toutefois ne pas pouvoir inclure ce point touchant au personnel de vente et invite

chaque enseigne à adapter son règlement interne en conséquence.

«En agissant de la sorte, Vevey se comporte de manière irresponsable et cette annonce est un scandale», s'agace Yves Defferard, secrétaire central du syndicat Unia. Partenaire des négociations, ce dernier ne veut pas entendre parler d'une extension d'horaire sans une CCT au préalable: «C'est ce que nous demandons depuis le début. Définissons d'abord les conditions de travail des employés, comme à Nyon ou à Lausanne. À Unia, nous sommes prêts à discuter, aux employeurs de constituer une délégation.» **K.D.M.**

Clarens

Oui aux travaux au port du Basset

Le Département cantonal du territoire et de l'environnement a accepté le réaménagement du port du Basset, mais sans augmentation du nombre de places d'amarrage et sans mise en place d'une station de carburant. La Municipalité de Montreux déposera cet automne une demande de crédit, permettant de réaménager le port au plus vite. Il s'agit de répondre aux exigences de sécurité et d'assainissement qui, si elles n'étaient pas résolues rapidement, pourraient entraîner un risque de fermeture des infrastructures. **C.B.**

Montreux

Des archives à numériser

La Municipalité de Montreux sollicite un crédit de 50 000 fr. pour les Archives communales, avec deux objectifs: il s'agit d'étudier la mise en œuvre d'un système d'archivage électronique à long terme et de numériser les anciens journaux montreuxiens pour les mettre en ligne sur la plateforme Scriptorium. Parmi les titres de la région déjà en ligne, on compte, entre autres, «L'Est vaudois» et «La Presse Riviera Chablais», qui ont été pris en charge lors d'un partenariat entre la Commune de Vevey, la Bibliothèque cantonale (BCU) et la Bibliothèque nationale. **C.B.**